RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de
l'alimentation, de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

ARRÊTÉ

portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-4 et R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique du 18 avril 2007.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

- M. Dominique BUR, préfet de la région Midi-Pyrénées ;

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- M. Olivier DUGRIP, recteur de l'académie de Toulouse ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

- M. Jean-Marie AURAND, secrétaire général ;
- M. Jacques BRULHET, vice-président délégué du conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux ;
- Mme Marion ZALAY, directrice générale de l'enseignement et de la recherche ;
- M. Michel SALLENAVE, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Midi-Pyrénées ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Michel PLACE, directeur qualité de la coopérative Alliance Agroalimentaire 3A Coop ;

- M. Marc BRU, directeur de l'IUFM de Toulouse ;

- M. Hubert de ROCHAMBEAU, président par intérim du centre INRA Midi-Pyrénées et président du groupement d'intérêt scientifique Toulouse AGRI-CAMPUS ;

- M. Jean-Pierre POULAIN, professeur à l'université de Toulouse II – Le Mirail ;

- M. Michaël POUZENC, maître de conférences à l'université de Toulouse II – Le Mirail ;

- Mme Brigitte PRADIN, professeure à l'université Paul Sabatier - Toulouse III ;

- M. Francis BESTION, maître de conférences et directeur d'une Unité formation recherche à l'université de Toulouse I - Capitole ;

- M. Grégory DESCHAMP-GUILLAUME, administrateur provisoire de l'Ecole nationale supérieure agronomique de l'Institut national polytechnique de Toulouse ;

- Mme Elisabeth CAMBOT-LEDWIDGE, directrice de l'EPLEFPA Auch Beaulieu-Lavacant ;

- M. Régis SERRES, agriculteur et président délégué de la coopérative agricole ARTERRIS.

Article 2

Le directeur de l'École nationale de formation agronomique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le - 3 MARS 2011

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche,
de la ruralité et de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche

Marion ZALAY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

ARRÊTÉ

portant nomination au conseil scientifique de l'École nationale vétérinaire d'Alfort.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-12 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire d'Alfort du 24 avril 2007.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'École vétérinaire d'Alfort en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- M. Henri AGUT, professeur au service de virologie de l'hôpital la Pitié Salpétrière – université Paris VI ;
- M. Bernard CHARLEY, directeur de recherche à l'INRA ;
- M. Pascal BOIREAU, directeur du laboratoire d'études et de recherche en pathologie animale et zoonose de l'ANSES ;
- Mme Lucie GOURNAY, assesseur du conseil scientifique de l'Université Paris-Est Créteil ;
- M. Georges GUELLAEN, professeur, INSERM, Université Paris-Est Créteil ;
- M. Jean-Claude MANUGUERRA, responsable de la cellule d'intervention biologique de l'Institut Pasteur ;
- Mme Geneviève MILON, chef du laboratoire d'immunophysiologie de l'Institut Pasteur ;

- M. Thierry PINEAU, directeur du département santé animale du centre INRA de Toulouse ;

- M. Philippe SCHMIDELY, professeur en nutrition animale à Agro Paris Tech ;

- Mme Claire PONSART, laboratoire de reproducteurs UNCEIA de Maisons-Alfort.

Article 2

Le directeur de l'École nationale vétérinaire d'Alfort est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le - 3 MARS 2011

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche

Marion ZALAY